
TEL : +212. (0)5.22.53.90.12
FAX : +212. (0)5.22.53.91.23
SFA : GMMYNYX
Web : www.onda.ma/sia-maroc
E-mail : sia-maroc@onda.ma

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DU TOURISME, DU TRANSPORT AERIEN, DE
L'ARTISANAT ET DE L'ECONOMIE SOCIALE
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AVIATION CIVILE
DIRECTION DE L'AÉRONAUTIQUE CIVILE
SERVICE D'INFORMATION AÉRONAUTIQUE
B.P 21 AÉROPORT DE CASABLANCA MOHAMMED V
NOUASSEUR

AIC
Série **B**
N°01/18
Date de publication
27 SEP 2018

CIRCULAIRE D'INFORMATION AÉRONAUTIQUE

Objet: circulaire relative aux contrôleurs de la circulation aérienne
-Instructeurs et examinateurs-

Une circulaire de Monsieur le Directeur de l'Aéronautique Civile portant sur :

- Définir les conditions de délivrance et renouvellement de la carte d'instructeur pour les contrôleurs de la circulation aérienne ;
- Définir les tâches et attributions d'un instructeur ;
- Définir les conditions, critères et modalités de désignation des examinateurs chargés des épreuves pratiques et la préparation des examens théoriques.

Ladite circulaire prend effet à compter du 02 janvier 2019.

Cette circulaire est consultable sur site web du sia-maroc au lien suivant :
<http://siamaroc.onda.ma/eAIC/Circulaire4054.DAC.DNA.SCA.PDF>